

il évoquera le souvenir de la "Convention," "une assemblée vouée par ses actes intérieurs à l'exécration de tous les gens de bien" et s'écriera : "Je la remercie d'avoir sauvé l'intégrité du territoire de la France."

Il ne peut comprendre les concessions du gouvernement, et la main étendue au-dessus de la tribune, avec un geste d'une beauté singulière : "Cette main, s'écrie-t-il, cette main sèchera avant de jeter dans l'urne une boule qui dira que le ministère est jaloux de la dignité de la France. Jamais, jamais !"

Une autre fois, il met la Russie aux prises avec l'Angleterre et s'indigne de ce que sa brave, sa glorieuse France reste devant elle la spectatrice impuissante de leurs combats et du partage de leurs conquêtes. Son enthousiasme s'exalte jusqu'au lyrisme, quand il montre la France assise comme une reine, sur un territoire béni du ciel, entre deux mers qui viennent caresser ses rivages et solliciter son génie et sa puissance.

Berryer ne fut pas un orateur catholique comme le fut Montalembert. Sur la tactique à suivre dans la défense de la religion, il se trouva en désaccord avec Mgr Parisès, Veuillot, Ravignan et Lacordaire, qui voulaient constituer un parti catholique en dehors et au-dessus de toute opinion et de toute forme politique.

Pendant que Montalembert s'écrie : "La liberté est notre soleil. La Charte est le sol sur lequel nous nous appuyons ;" que Lacordaire dit à son tour : "Après cinquante ans que tout prêtre français était royaliste jusqu'aux dents, j'ai cessé de l'être, je n'ai pas voulu couvrir de ma robe sacerdotale un parti ancien, puissant, généralement honorable, mais enfin un parti ;" pendant qu'Ozanam écrit : "J'ai sans contredit pour le vieux royalisme tout le respect que l'on doit à un glorieux invalide, mais je ne m'appuierai pas sur lui, parce que, avec sa jambe de bois, il ne saurait marcher au pas des générations nouvelles ;" pendant que Lamennais, avant sa révolte, n'a pour la vieille monarchie qu'un mot de suprême dédain, le mot de Marthe sur Lazare mort depuis quatre jours, Berryer soutient qu'on ne doit pas séparer la défense religieuse de l'action royaliste, parce qu'il croit que la monarchie traditionnelle est plus propre à assurer la liberté de l'Église

(à suivre)